

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00190

Numéro SIREN : 487 945 388

Nom ou dénomination : A2CI.PREVENTION INCENDIE

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 1619

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/1619

Déposant :

Nom/dénomination : A2CI.PREVENTION INCENDIE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 487 945 388

N° gestion : 2006 B 00190

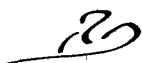


EURL A2Ci. Prévention incendie

Comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

Exemplaire destiné au Greffe

Comptes annuels certifiés conformes par le gérant



Désignation de l'entreprise : <u>EURL A2CI PREVENTION INCENDIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>15 Rue des Acacias 33210 MAZERES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 8 7 9 4 5 3 8 8 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		CX	CQ					
		AF	AG	2 280				
		AH	AI					
		AJ	AK	1 890				
		AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO					
		AP	AQ					
		AR	AS	15 588				
		AT	AU	44 677				
		AV	AW					
		AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT					
		CU	CV					
		BB	BC					
		BD	BE					
		BF	BG					
		BH	BI	5 544				
TOTAL (II)		BJ	BK	72 127	64 435	7 692		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM					
		BN	BO					
		BP	BQ	20 449				
		BR	BS					
		BT	BU					
	CRÉANCES	BV	BW					
		BX	BY	95 584				
		BZ	CA	16 791				
		CB	CC					
		CD	CE					
DIVERS	CF	CG	54 834					
	CH	CI	10 230					
Comptes de régularisation	CJ	CK	197 889					
	CW							
	CM							
	CN							
	CO	270 016	1A	67 785				
				202 231				
TOTAL GENERAL (I à VI)								
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL A2CI PREVENTION INCENDIE		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	136 542	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-33 479	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	106 363	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	165	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 278	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 439	
	Dettes fiscales et sociales			DY	77 541	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 445	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	95 868		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	202 231		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	95 868
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL A2CI PREVENTION INCENDIE						Néant ☐ *					
						Exercice N					
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *		FD		FE		FF		
			services *		FG	590 004	FH		FI	590 004	
			Chiffres d'affaires nets *		FJ	590 004	FK		FL	590 004	
	Production stockée *								FM	203	
	Production immobilisée *								FN		
	Subventions d'exploitation								FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	1 793	
	Autres Produits (1) (11)								FQ	170	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	592 170	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS		
	Variation de stock (marchandises) *								FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU	3 699	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	194 323	
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	7 272	
	Salaires et traitements *								FY	333 437	
	Charges sociales (10)								FZ	84 091	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *						GA	3 581	
			- dotations aux provisions						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *								GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	
	Autres charges (12)								GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	626 411	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	-34 241		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)								GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)								GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM		
	Différences positives de change								GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO		
Total des produits financiers (V)								GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR		
	Différences négatives de change								GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT		
	Total des charges financières (VI)								GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	-34 241		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise <u>EURL A2CI PREVENTION INCENDIE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	837
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	837
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	75
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	762
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	593 006
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	626 486
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-33 479
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	491
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 793
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
MAJORATION PV PENALITES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS/EX. ANTERIEURS		75	837
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EURL A2CI PREVENTION INCENDIE

EURL au capital de 3000 euros

Siège social : 15 Rue des Acacias Parc Activité du Pays de Langon

33210 MAZERES

RCS n°487945388- RCS BORDEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 33 479,15 Euros en totalité au compte « Réserves facultatives ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Réserves facultative » s'élève à 103 062.99 euros et les capitaux propres seront de 106 362.99 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours des trois exercices précédents.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 30/06/2019.

Le gérant
Rémy DENIS

